

Soutien aux Iraniennes et aux Iraniens dans leur lutte pour la liberté

Leïla Hanini (PS)

Mahsa Amini est morte le 16 septembre dernier, assassinée par la police des mœurs à Téhéran pour avoir « enfreint le code vestimentaire » de la République islamique, en laissant dépasser une mèche de cheveux de son voile. Cette jeune kurde iranienne avait 22 ans.

Hadis Najafi, 21 ans, a été tuée de 6 balles quelques jours plus tard, par la police, alors qu'elle manifestait. Mais il y a aussi Nika Shakarami et Sarina Esmailzadeh et tant d'autres victimes de la répression du régime iranien. Toutes ces victimes ne rêvaient que de liberté et d'égalité.

En Iran, il est vrai que la liberté n'est pas réalité, encore moins lorsqu'on est une femme : nager, faire du vélo, pratiquer du sport à l'extérieur sont des activités prohibées, alors que voyager ou encore travailler nécessite l'accord de leur mari.

Depuis le 16 septembre dernier, des jeunes femmes, étudiantes et écolières, sont les porte-voix de manifestations pour la liberté notamment des femmes, qui ont lieu en Iran. Elles scandent des slogans antigouvernementaux, enlèvent leurs foulards et affrontent les policiers. Les commerçants et universitaires font également partie de ce mouvement d'ampleur et manifestent un peu partout en Iran, au péril de leur vie. Malgré les arrestations arbitraires, la répression sanglante, les tirs à balles réelles sur les manifestantes et manifestants, les coups de matraque : la contestation ne faiblit pas.

Selon l'ONG Iran Human Rights (IHR), le bilan fait état de 304 personnes tuées dans la répression[1]. 23 enfants de 11 à 17 ans feraient partie des victimes « tuées par les forces de sécurité » selon Amnesty International[2].

De plus, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme, fait état de plus de 15'000 arrestations, dont au moins 20 font l'objet d'accusations punissables de la peine capitale. A l'heure actuel, deux manifestants ont déjà été exécutés en public, en représailles des manifestations[3].

La République et Canton du Jura, pour laquelle l'esprit d'entraide et de solidarité internationale est ancré dans sa Constitution, se doit de soutenir, d'entendre et de donner un écho aux voix des Iraniennes et Iraniens qui luttent pour la démocratie et la liberté.

Par cette résolution, le Parlement jurassien :

- **condamne avec force la répression violente des manifestations pacifiques, ainsi que les arrestations arbitraires;**
- **exprime sa solidarité et son admiration envers le peuple iranien, dans son ensemble et sa diversité, qui lutte pour davantage de liberté, de justice et pour le respect de ses droits fondamentaux;**
- **soutien les demandes légitimes de femmes qui s'opposent au voile obligatoire et qui réclament le libre choix de leur tenue vestimentaire, ainsi que l'exercice de leur droit à la liberté d'expression et de réunion.**

De plus, il demande au Conseil fédéral de mener toutes les actions qu'il jugera utiles en faveur du peuple iranien, notamment le soutien aux organisations de défense des droits humains et des droits des femmes en Iran. Également, la reprise des sanctions de l'Union européenne et l'engagement actif en faveur des missions de l'ONU pour les droits humains.

[1] <https://iranhr.net/en/articles/5572/>

[2] <https://www.amnesty.ch/fr/pays/moyen-orient-afrique-du-nord/iran/docs/2022/au-moins-23-enfants-tues-dans-les-manifestations>

Leïla Hanini (PS)

Co-signataires

- Bernard Studer (PDC)
- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Emilie Moreau (PVL)
- Vincent Eggenschwiler (PCSI)
- Boris Beuret (PDC)
- Patrick Cerf (PS)
- Olivier Goffinet (PDC)
- François Monin (PDC)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Gauthier Corbat (PDC)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Raphaël Ciocchi (PS)
- Loïc Dobler (PS)
- Claude Schlüchter (PS)
- Bernard Varin (PDC)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Nicolas Girard (PS)
- Pierre-André Comte (PS)
- Magali Rohner (Verts)
- Alain Koller (UDC)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Philippe Bassin (Verts)
- Florence Chaignat (PS)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Yann Rufer (PLR)
- Fabrice Macquat (PS)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Samuel Rohrbach (PDC)
- Vincent Wermeille (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 14 décembre 2022